

**La Place des réalisatrices dans le financement public  
Du cinéma et de la télévision au Québec**

**Mise à jour des statistiques en 2012**

Lucette Lupien

Décembre 2012

## Contexte

Les dernières statistiques compilées par Réalisatrices Équitables (RÉ) pour connaître la place des réalisatrices dans le financement public au Québec remontent à 2008 pour la période 2002-2007.

Le présent rapport vise à mettre à jour la place des réalisatrices dans le financement de l'audiovisuel au Québec, dans les principales institutions.

Les tableaux et les compilations qui ont servi à ce bilan sont disponibles sur demande. Les données proviennent des institutions elles-mêmes, sauf en ce qui concerne deux organismes : Téléfilm Canada dont les données ont été compilées à partir des rapports d'investissements publiés sur le site de Téléfilm Canada<sup>1</sup> et le Conseil des arts et lettres du Québec dont les données ont été compilées à partir des tableaux de Bourses et subventions accordées publiés sur le site du CALQ<sup>2</sup>.

On notera que la plupart des données sont présentées sous la forme de pourcentages de l'enveloppe (ou du nombre de projets) puisque les montants des enveloppes varient considérablement selon les institutions et selon les années ; certaines enveloppes couvrent l'ensemble du Canada et d'autres sont spécifiques au Québec.

Nous avons cherché à savoir si la part des réalisatrices dans le financement public au Québec avait progressé entre 2002 et 2012.

## SODEC

En 2008, la SODEC publiait un document statistique très complet sur la place des femmes en cinéma et télévision de 2004 à 2007 (3 ans). La SODEC met régulièrement à jour ses statistiques et voici donc un comparatif 2004-2007 et 2008-2011 des données publiées par la SODEC sur l'ensemble du Programme d'aide à la production.

### Les réalisatrices en long métrage fiction secteur privé:

2004-2007 :

19,3 % des projets déposés, 15,4 % des projets acceptés avec 14,5 % de l'enveloppe (6,9 M\$).

2008-2011 :

13,5 % des projets déposés, 13,5 % des projets acceptés avec 12,2 % de l'enveloppe (8,5 M\$).

### Les réalisatrices en long métrage fiction secteur indépendant:

2004-2007 :

19,4 % des projets déposés, 31,3 % des projets acceptés avec 18,4 % de l'enveloppe (1,2 M\$).

2008-2011 :

17,6 % des projets déposés, 25,0 % des projets acceptés avec 25,8 % de l'enveloppe (1,8 M\$).

### Les réalisatrices en documentaire:

2004-2007 :

30,2 % des projets déposés, 33,3 % des projets acceptés avec 31,5 % de l'enveloppe (2,2 M\$).

2008-2011 :

35,5 % des projets déposés, 34,3 % des projets acceptés avec 33,0 % de l'enveloppe (2,3 M\$).

<sup>1</sup> <http://www.telefilm.ca/fr/telefilm/rapports-d-investissements>

<sup>2</sup> [http://www.calq.gouv.qc.ca/calq/\\$/bourses\\_subv.htm](http://www.calq.gouv.qc.ca/calq/$/bourses_subv.htm)

### Les réalisatrices en Court métrage fiction:

2004-2007 :

33,9 % des projets déposés, 34,8 % des projets acceptés avec 39,5 % de l'enveloppe (2,2 M\$)

2008-2011 :

26,2 % des projets déposés, 25,0 % des projets acceptés avec 23,8 % de l'enveloppe (2,3 M\$)

### Les réalisatrices Jeunes créateurs:

2004-2007 :

31,2 % des projets déposés, 25,3 % des projets acceptés avec 24,9 % de l'enveloppe (0,9 M\$)

2008-2011 :

38,0 % des projets déposés, 39,1 % des projets acceptés avec 32,2 % de l'enveloppe (1,2 M\$)

### L'ensemble du Programme d'aide à la production (comprenant Long métrage fiction et indépendant, Court métrage fiction, Documentaire et Jeunes créateurs (volet 2) :

2004-2007 :

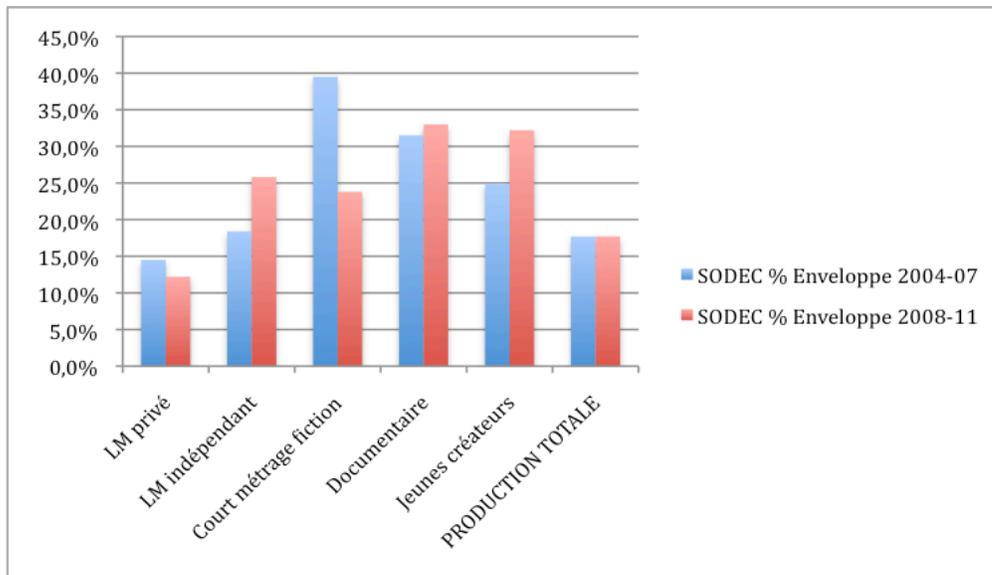
28 % des projets déposés, 28,1 % des projets acceptés avec 17,7 % de l'enveloppe (11,7 M\$)

2008-2011 :

29,1 % des projets déposés, 28,3 % des projets acceptés avec 17,7 % de l'enveloppe (14 M\$)

## SODEC

### Part comparative des réalisatrices dans l'enveloppe des programmes de production



On constate dans le précédent tableau que le pourcentage de l'ensemble des fonds en production alloués aux réalisatrices n'a pas augmenté depuis 2002. Les femmes obtiennent toujours 17,7 % de l'enveloppe totale à la production.

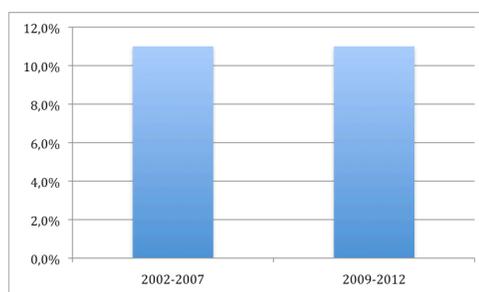
On remarque cependant des variations, à l'intérieur de chacun des programmes : une légère diminution du programme du Long métrage privé, une augmentation intéressante du Long métrage indépendant, une diminution significative du Court métrage de fiction, aucun mouvement dans le documentaire et une légère augmentation au programme Jeunes créateurs.

## Téléfilm Canada

Selon l'étude de RÉ de 2008, pour la période 2002-2007 (5 ans), les projets en production<sup>3</sup> avec réalisatrices ont fait l'objet de 15 % des demandes (156) et **13 % des projets acceptés sont des projets avec réalisatrices** (27). En 2005-2006, les femmes obtiennent **11 % des budgets** du Fonds du long métrage au Québec.

Pour la période 2009-2012 (3 ans), **15 % des projets acceptés** par Téléfilm Canada sont des projets de réalisatrices qu'elles ont réalisés avec **11 % des budgets**. Il est impossible de connaître le nombre de demandes déposées puisque Téléfilm refuse de publier ces données pour des raisons de confidentialité reliées à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels.

### Téléfilm Canada – Québec Part des réalisatrices dans l'enveloppe des programmes de production



## Fonds des médias du Canada

Pour le Québec seulement, sur une période de 5 ans (2007 à 2012), le Fonds des médias du Canada a versé 90 M\$ (19 % de l'enveloppe) aux projets avec réalisatrice comparativement à 381 M\$ (81 % de l'enveloppe) aux projets avec réalisateur. Les femmes ont réalisé 241 projets d'émissions contre 809 projets réalisés par les hommes. Les femmes ont donc réalisé 23 % des projets avec 19 % des fonds.

Au cours de ces cinq années, l'enveloppe versée aux projets des femmes a progressé. Elle représente 15 % de l'enveloppe totale en 2007-2008, 15 % en 2008-2009, 17 % en 2009-2010, 28 % en 2010-2011 et 20 % en 2011-2012.

Au cours de ces 5 mêmes années, le nombre de projets des réalisatrices a légèrement diminué. Ainsi la part/réalisatrice des projets représente 25 % des projets en 2007-2008, 19 % en 2008-2009, 24 % en 2009-2010, 24 % en 2010-2011 et 22 % en 2011-2012.

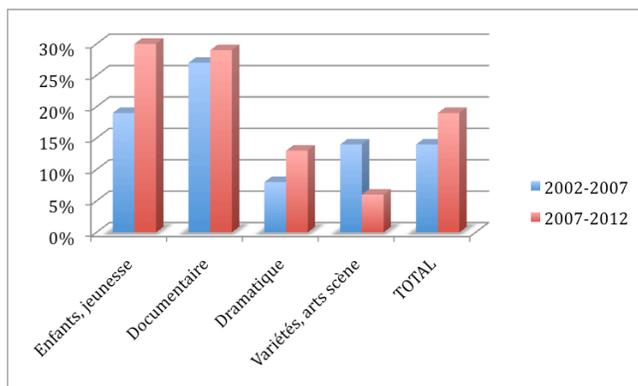
Déjà en 2007, RÉ avait constaté une baisse significative de la part/réalisatrices des projets passant de 36 % en 2002-2003 à 23 % en 2006-2007<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> Comprenant le Long métrage, le Long métrage indépendant, le Long métrage documentaire, la Coproduction.

<sup>4</sup> Philip Sullivan, Analyste de la recherche au Fonds des médias du Canada, nous indique qu'il est très difficile d'établir un comparatif avec les années précédentes puisque la façon d'octroyer les fonds s'est beaucoup modifiée au cours des ans et que le système de compilation des données du FMC a été modifié en cours de route. Il rappelle aussi que certaines émissions sont des séries qui sont réalisées par plusieurs réalisateurs et réalisatrices et que les données les concernant ne sont pas disponibles dans le système du FMC.

En termes de nombres d'émissions, toujours sur 5 ans, les femmes ont réalisé 28 % des émissions enfants et jeunesse, 29 % des documentaires, 11 % des dramatiques et 5 % des émissions de variété et arts de la scène.

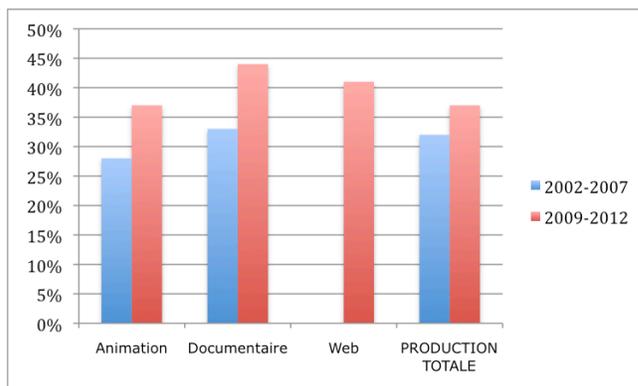
**Fonds des médias du Canada – Québec**  
**Part des réalisatrices dans l'enveloppe des programmes (genres) de production**



En termes d'enveloppe totale, de 2007 à 2012, le FMC a distribué en production 471,5 M\$ dont 90,7 M\$ (19 %) est allé aux projets avec réalisatrice alors que de 2002 à 2007, le Fonds avait versé 406,5 M\$, dont 57,5 M\$ (14 %) aux projets avec réalisatrice.

**Office national du film du Canada**

**ONF – Programme français**  
**Part des réalisatrices dans l'enveloppe de production**

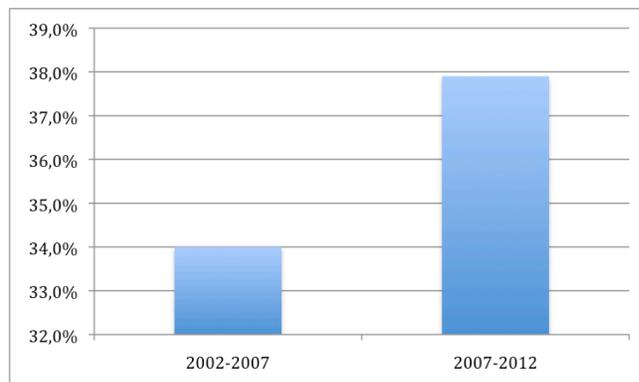


Dans l'ensemble les réalisatrices du programme français de l'ONF obtenaient 32 % de l'enveloppe pour 37 % des projets pour la période 2002-2007 ; elles obtiennent 37 % de l'enveloppe pour 41 % des projets pour la période 2009-2012, ce qui constitue une amélioration certaine.

En ce qui concerne plus spécifiquement le documentaire, on remarque que les réalisatrices recevaient 33 % de l'enveloppe en 2002-2007 et qu'elles ont reçu 44 % de l'enveloppe pour la période 2009-2012.

## Conseil des arts du Canada

### Conseil des arts du Canada - Québec Part des femmes dans les subventions aux artistes du film et de la vidéo



De 2002 à 2007, selon le rapport de RÉ, les femmes déposaient 39 % des projets et 36 % du total des projets leur était octroyé. Ces réalisatrices avaient obtenu 34 % de l'enveloppe en arts médiatiques. En 2012, le CAC indique que les femmes ont déposé 38,1 % des projets et 41 % des projets leur a été octroyé. Ces réalisatrices ont obtenu 37,9 % de l'enveloppe en arts médiatiques.

## Conseil des arts et lettres du Québec

Le CALQ ne tient pas de statistiques par sexe. Nous avons donc compilé par sexe tous les récipiendaires de l'enveloppe des arts médiatiques pour les années 2006-2007, 2010-2011 et 2011-2012. Nous avons compilé trois années parce qu'il arrive parfois que des différences importantes apparaissent d'une année à l'autre.

### Bourses versées aux femmes artistes en arts médiatiques<sup>5</sup>

En 2006-2007, elles ont reçu 40 % (0,8 M\$) des montants et 36 % (65) du nombre de bourses.

En 2010-2011, elles ont reçu 38 % (1,1 M\$) des montants et 36 % (81) du nombre de bourses.

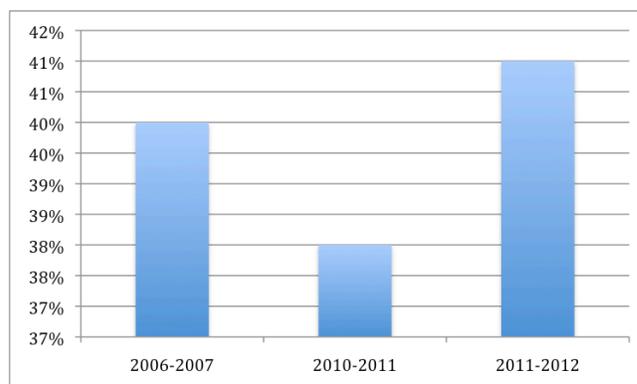
En 2011-2012, elles reçoivent 41 % (1,2 M\$) des montants et 39 % (78) du nombre de bourses<sup>6</sup>.

<sup>5</sup>Au CALQ, Les arts médiatiques comprennent les arts numériques, le cinéma et la vidéo. Les arts numériques se définissent comme un ensemble d'explorations et de pratiques artistiques, dont les processus et les oeuvres utilisent principalement les technologies numériques pour la création et la diffusion. Les arts numériques intègrent les pratiques basées sur l'utilisation des technologies de communication et de l'information, qu'elles soient informatiques, électroniques, numériques, sonores, interactives ou Web et comprennent également l'art audio. Le cinéma et la vidéo comprend les oeuvres de fiction, le documentaire, les oeuvres de nature expérimentale et l'installation vidéo. À partir de 2012-2013, le CALQ crée une nouvelle catégorie intitulée Cinéma et vidéo, différente de la catégorie Arts numériques.

Source : [http://www.calq.gouv.qc.ca/artistes/arts\\_numeriques\\_cinema\\_video.htm](http://www.calq.gouv.qc.ca/artistes/arts_numeriques_cinema_video.htm)

<sup>6</sup> L'année 2011-2012 est une compilation de deux listes diffusées en cours d'exercice et pourrait faire l'objet de modifications lors de sa publication finale dans le Rapport annuel de gestion.

**Conseil des arts et lettres du Québec**  
**Part des femmes dans l'enveloppe de bourses accordées en arts médiatiques**



Il existe aussi au CALQ des bourses de carrière destinées aux artistes qui comptent au moins 20 années de carrière dans le domaine des arts et des lettres et dont l'oeuvre ou les réalisations ont été marquantes. En voici les lauréats et lauréates :

<b>Bourses de carrière arts médiatiques - CALQ</b>	
2011-2012	Pierre Hébert
2010-2011	Garry Beitel et André Gladu
2009-2010	Mireille Dansereau et Jean Pierre Lefebvre
2008-2009	Richard Lavoie et Robert Monderie
2007-2008	Marcel Beaulieu et Helen Doyle
2006-2007	Serge Giguère
2000-2001	Robert Morin
1998-1999	Marc-André Forcier

**Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec**

En 2001, les femmes représentent, 38,2 % des effectifs de la catégorie « Professionnels des arts plastiques et des arts de la scène » qui inclut les producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé<sup>7</sup>. Dans cette même catégorie, un écart de 5 057 \$ (soit 12 %) sépare le revenu moyen des hommes (43 389\$) de celui des femmes (38 332 \$).

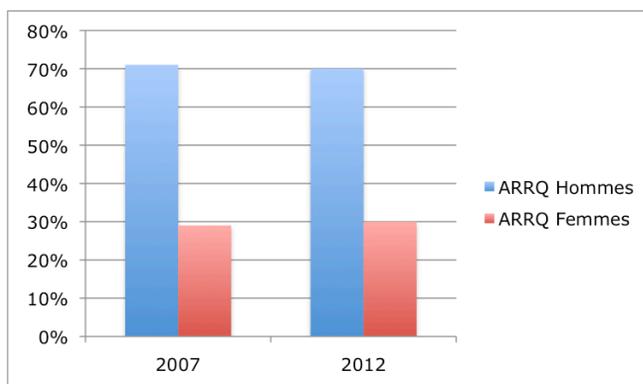
En 2006, les femmes ne représentent plus que 34,0 %<sup>8</sup> des effectifs de cette même catégorie. Les revenus baissent et l'écart de revenu s'accroît à 5 691 \$ entre celui des hommes (41 905\$) et celui des femmes (36 214\$) (soit 13,6 %).

Cela constitue un écart (en plus) de près de 10 % par rapport à la proportion des femmes au sein de l'ARRQ. En 2007, l'ARRQ comptait 567 membres dont 29 % (165) étaient des femmes ; en 2012, les femmes représentent 30 % (196) des membres de l'ARRQ.

<sup>7</sup> Source : [http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat\\_obs/pdf/StatPrinc2007.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/pdf/StatPrinc2007.pdf)

<sup>8</sup> Source : [http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat\\_obs/pdf/Stat\\_princ2009.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/pdf/Stat_princ2009.pdf) page 92

## ARRQ Membrariat 2007 et 2012



### Commentaires

Les données recueillies et le tableau récapitulatif qui suit permettent de constater qu'il n'y a pas eu de progrès significatif pour les réalisatrices depuis 2002, soit depuis 10 ans, ni à la SODEC, ni à Téléfilm Canada. En revanche, il y a eu une augmentation au Fonds des médias du Canada et c'est important quand on prend en considération l'ampleur de son enveloppe (94,7 M\$ pour l'année 2011-2012), dans la mesure où cette augmentation ne soit pas due à une modification du système de compilation (voir note 4). De ces trois organismes pour lesquels les réalisatrices doivent passer par des intermédiaires — producteurs, distributeurs, diffuseurs — pour que leurs projets puissent être financés, aucun ne passe la barre des 19 % (17,7 %, 11 %, 19 %). Ce sont aussi les 3 organismes dont les budgets sont les plus significatifs.

Par ailleurs, des trois organismes où les réalisatrices peuvent présenter leurs projets directement, sans intermédiaire, on voit que la part des réalisatrices est beaucoup plus importante : ONF 37 %, CAC 37,9 %, CALQ 41 %. Ce sont aussi les organismes dont les budgets sont les moins importants. Ces trois organismes ont une part réalisatrice qui va en augmentation. Cette part se rapproche et atteint même — dans le cas du CALQ — le principe de la répartition 40 % / 60 % préconisée par plusieurs pays pour l'atteinte de l'égalité homme femme.

On note aussi quand les données sont disponibles que la proportion de projets présentés avec — ou par — des réalisatrices n'a pas bougé significativement depuis 2002 (de 28 % à 29 % à la SODEC et de 39 % à 38,1 % au CAC).

On remarquera enfin qu'il n'y a pratiquement pas de changement dans la proportion des réalisatrices dans les effectifs de l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec entre 2007 et 2012 (de 29 % à 30 %) bien que le nombre de réalisatrices ait augmenté de 165 à 196 (31 nouvelles membres).

Lucette Lupien  
Décembre 2012

	A	B	C	D	E	F	G
1							
2	<b>PART DES RÉALISATRICES DANS L'ENVELOPPE DES INSTITUTIONS DEPUIS 2008</b>						
3							
4	<b>Institution</b>	<b>Programme</b>	<b>Année</b>	<b>% Projets déposés</b>	<b>% Projets acceptés</b>	<b>% de l'enveloppe</b>	<b>Enveloppe totale H/F prod.</b>
5							
6	SODEC	Production	2008-2011	29,1%	28,3%	17,7%	79,0M\$ sur 3 ans (2008-2011)
7		<i>LM privé</i>		13,5%	13,5%	12,2%	
8		<i>LM indépendant</i>		17,6%	25,0%	25,8%	
9		<i>Court métrage fiction</i>		26,2%	25,0%	23,8%	
10		<i>Documentaire</i>		35,5%	34,3%	33,0%	
11		<i>Jeunes créateurs</i>		38,0%	39,1%	32,2%	
12							
13	TÉLÉFILM - Québec	Production	2009-2012	n.d.	15,0%	11,0%	29,2M\$ sur 1 an (2011-2012)
14							
15	Fonds média Canada-Québec	Production	2007-2012	n.d.	23,0%	19,0%	94,7M\$ sur 1 an (2011-2012)
16		<i>Enfants jeunesse</i>			28%	30%	
17		<i>Documentaire</i>			29%	29%	
18		<i>Dramatique</i>			11%	13%	
19		<i>Variétés arts scène</i>			5%	6%	
20							
21	ONF - Prog. Français	Production et Copro	2009-2012	n.d.	41,0%	37,0%	26,7M\$ sur 3 ans (2009-2012)
22		<i>Production 100% ONF</i>	2009-2012	n.d.	42%	35%	21,4M\$ sur 3 ans
23		<i>Copro</i>	2009-2012	n.d.	40%	45%	5,3M\$ sur 3 ans
24							
25	Conseil des arts Canada-Québec		2007-2012	38,1%	41,0%	37,9%	7,1M\$ sur 5 ans (2007-2012)
26							
27	CALQ - Arts médiatiques	Bourses	2011-2012	n.d.	39,0%	41,0%	2,9M\$ sur 1 an (2011-2012)
28							
29	ARRQ		2011-2012	30% des membres			
30							
31							
32	<b>PART DES RÉALISATRICES DANS L'ENVELOPPE DES INSTITUTIONS 2004-2007</b>						
33							
34	<b>Institution</b>	<b>Programme</b>	<b>Année</b>	<b>% Projets déposés</b>	<b>% Projets acceptés</b>	<b>% de l'enveloppe</b>	<b>Enveloppe totale H/F prod.</b>
35							
36	SODEC	Production	2004-2007	28,0%	28,1%	17,7%	66,3M\$ (sur 3 ans)
37		<i>LM privé</i>		19,3%	15,4%	14,5%	
38		<i>LM indépendant</i>		19,4%	31,3%	18,4%	
39		<i>Court métrage fiction</i>		33,9%	34,8%	39,5%	
40		<i>Documentaire</i>		30,2%	33,3%	31,5%	
41		<i>Jeunes créateurs</i>		31,2%	25,3%	24,9%	
42							
43	TÉLÉFILM - Québec	Production	2002-2007	16,0%	13,0%	11,0%	16,3M\$ (2005-2006)
44							
45	Fonds média Canada-Québec	Production	2002-2007	n.d.	22,0%	14,0%	n.d.
46		<i>Enfants jeunesse</i>			22,0%	19,0%	
47		<i>Documentaire</i>			30,0%	27,0%	
48		<i>Dramatique</i>			9,0%	8,0%	
49		<i>Variétés arts scène</i>			8,0%	14,0%	
50							
51	ONF - Prog. Français	Production	2002-2007	n.d.	37,0%	32,0%	9,0M\$ (moyenne annuelle)
52							
53	Conseil des arts Canada			39,0%	36,0%	34,0%	7,8M\$ (2002-2006)
54							
55	CALQ - Arts médiatiques	Bourses	2006-2007		36,0%	40,0%	2,2M\$ (2006-2007)
56							
57	ARRQ		2006-2007	29% des membres			
58							
59	Lucette Lupien, nov. 2012						
60							